



ENTREPRENDRE A MADAGASCAR

Dans le domaine du développement humain durable, le secteur de la microfinance est une des priorités de l'ONU. Il apparaît même dans le fameux Madagascar Action Plan ou MAP.

Ainsi, au début de la semaine passée, plus exactement, le lundi 6 février, au Hilton Madagascar, Monsieur Bouri Sanhoubi, représentant du PNUD dans la Grande île, a présenté un fascicule bleu intitulé « Building Inclusive Financial Sectors for Development » ou « Construire des secteurs financiers accessibles à tous ». Ce qui, pour le moment, n'est pas du tout le cas à Madagascar où le FENU (Fonds d'équipement des Nations Unies) apporte une enveloppe de quatre millions de dollars pour le « Plan de développement de la microfinance ». Depuis les années 1990, date à laquelle est apparue le premier Institut de microfinance (IMF) à Madagascar, le taux de pénétration n'est toujours que de 8%. Plutôt que de vouloir chercher ou expliquer le pourquoi du comment de cet état de choses, madagate.com a préféré de vous présenter l'un de ces IMF pionniers. Tous Malgaches et fiers de contribuer à l'essor du pays sans avoir attendu le... MAP. En toute confiance avec plusieurs partenaires issus de secteur très diversifiés. Interview du président exécutif, Monsieur Christian NTSAY.

Entreprendre à Madagascar (EAM), est un établissement d'appui et de financement en faveur des micro et petites entreprises (MPE). Il intervient depuis mars 1990 sur l'ensemble du pays à travers ses directions régionales, respectivement à Antananarivo, Antsirabe, Fianarantsoa, Antsiranana, Toamasina, Mahajanga et Toliara, le réseau étant coordonné au niveau national par le siège situé à Antananarivo. EAM, géré par un Conseil Exécutif dirigé par un Président

Exécutif, compte un effectif d'une soixantaine de personnes.

« (...) Dès le début, Entreprendre à Madagascar (EAM) s'est rendu compte que les mécanismes et dispositifs de cofinancement peuvent offrir des services complémentaires aux produits microfinanciers existants ; c'est la raison pour laquelle je peux dire que le partenariat avec la Bfv-Sg est une grande première dans l'histoire et l'environnement de la microfinance à Madagascar car les produits microfinanciers sur le marché pour lesquelles les banques interviennent aujourd'hui reposent pour l'essentiel sur des mécanismes de refinancement en faveur des institutions de microfinance. Certaines banques participent en tant qu'actionnaires de certaines IMF, ce qui leur permet certes d'accorder des disponibilités et des facilités.

Mais, pour le cofinancement, Bfv-Sg et EAM interviennent directement auprès des populations ciblées par le microcrédit suivant l'approche de proximité constituant les particularités de la microfinance, et c'est pourquoi des Guichets MPE (Micro et Petites Entreprises) ont été institués dans les 7 directions régionales d'EAM, c'est-à-dire à Antsiranana, Mahajanga, Toamasina, Antananarivo, Antsirabe, Fianarantsoa et Toliara.

Il s'agit également d'une grande première puisque une banque de grande envergure comme Bfv-Sg et une institution de microfinance et d'appui aux MPE de plus de 15 années d'existence comme EAM partagent dans le micro-crédit leurs expériences, leurs compétences et leurs ressources pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans le pays. Nous avons conçu des procédures spécifiques communes, fondées sur les acquis et les références de nos deux institutions respectives, pour permettre de traiter les dossiers de financement dans un délai raisonnable, de suivre les portefeuilles de crédit selon les impératifs de prudence et de bonne gestion, de gérer les recouvrements suivant des méthodes adaptées à la fois à la clientèle ciblée et aux caractéristiques de la microfinance.

Pour nous EAM, le cofinancement est un mécanisme juste et équitable pour répondre aux besoins financiers de plus en plus prononcés de certains projets de micro et petites entreprises en création ou en extension, nécessitant un volume de ressources dépassant le cadre des plafonds des prêts que nous accordons habituellement, et tout cela dans une volonté affirmée des deux parties de favoriser la formalisation et la bancarisation des micro et petits entrepreneurs, et leur formation dans la gestion de leurs entreprises.(...)

Plusieurs initiatives sont prises par les institutions financières non mutualistes comme la nôtre et l'occasion m'est donnée pour attirer l'attention de tous pour en tenir compte et pour que l'on puisse capitaliser les nouveaux concepts et les pratiques novatrices développés au bénéfice du développement de la microfinance dans le pays.

Comme les autres IMF, les non mutualistes ont également besoin des soutiens et des concours des pouvoirs publics et des partenaires au développement pour leur accorder les diverses facilités et moyens auxquels elles peuvent avoir accès dans l'objectif de consolidation de leur pérennité.

Enfin, comme nous le savons, l'initiative GSB vise, entre autres, à stimuler la participation du secteur privé à la réduction de la pauvreté et au développement durable par le biais d'activités commerciales viables. Je pense que ce partenariat s'inscrit entièrement dans cet objectif et que nos contributions respectives faciliteront davantage l'accroissement des investissements et des activités entrepreneuriales dans le pays ».

Christian NTSAY

Ainsi, contribuer au renforcement du tissu économique du pays par des actions d'appui en faveur des micro et petites entreprises constitue la vocation première d'EAM. A cet effet, il développe divers produits et services d'appui en leur faveur dans des perspectives de création réelle d'emplois et de génération de revenus stables, répondant ainsi aux préoccupations principales de réduction de la pauvreté dans le pays.

Dans ce cadre, EAM est formé de 3 grands départements :

- Département Crédit

- Département Conseil et Appui

- Département Formation.

Pour ses activités de crédit, EAM, en tant qu'institution financière, s'adresse généralement à des personnes physiques ou morales désirant créer, étendre, réhabiliter ou diversifier des micro

et petites entreprises. EAM appuie également les associations et groupements de production en matière de conseil, assistance et financement.

En terme de réalisations, EAM a obtenu les résultats suivants :

- Nombre de candidats-promoteurs formés à l'entrepreneuriat et à l'esprit d'entreprise : 21 000

- Nombre de projets financés : 18 500

- Nombre d'emplois créés : 25 000

- Pourcentage de femmes bénéficiaires : 32%

Hormis ses propres ressources, EAM coopère avec plusieurs partenaires relevant des programmes et des organismes de développement qui opèrent dans des domaines diversifiés dont ci-après quelques références :

- Accès aux services financiers des femmes défavorisées dans la ville d'Antsiranana avec PAIQ/coopération Française

- Micro-crédit en faveur des groupements ruraux dénommés « Kolo Harena » pour le financement des activités de Grenier Communautaire Villageois (GCV) et de Faisance-valoir avec ERI/USAID

- Crédit Equipement (CEQUIP) pour financer les associations et groupements dans quelques filières de production avec BAMEX/USAID

- Micro-crédit en faveur des jeunes dans la ville de Mahajanga avec IRCOD.

- Mise en place et opérationnalisation du micro-crédit de consommation pour la promotion de l'énergie de substitution du charbon de bois par le gaz domestique dans plusieurs villes du pays avec VITOGAZ.

- Accès au micro-crédit de la population vulnérable, notamment des personnes handicapées dans les villes de Mahajanga et de Toliara avec HANDICAP INTERNATIONAL.

Dans le cadre d'un récent partenariat de cofinancement entre BFV-SG et EAM, il est important de noter les informations de base suivantes :

- le financement porte sur les projets d'investissements et les cycles d'exploitation, pour tout secteur défini entre les parties

- les prêts sont consentis pour une durée minimale de 6 mois et maximale de 24 mois

- sauf accord spécifique entre les parties, le plafond de crédit est de 40 millions Ariary

- tout demandeur de crédit doit être bancarisé auprès de Bfv-Sg

- des guichets MPE sont ouverts auprès des Directions Régionales d'EAM dans toute l'île pour la réception des clients.

COORDONNEES DU SIEGE D'EAM

11 B Bis, Imerinafovoany, 105 Antananarivo, BP 4109

Tél : 0 33 07 077 95 / 0 33 14 563 78

Fax : 0 20 22 581 01

E-mail : eamsie@simicro.mg

Responsables : Christian NTSAY, Président Exécutif

Désiré RANARISOA, Directeur Général Adjoint

Jeannot Ramambazafy
Journaliste
jeannot.ramambazafy@madagate.com